Liesse Notre-Dame

Bulletin Municipal n°61

Janvier 2019

Calendrier des Manifestations 2019

(sous réserve de modifications)

Janvier	14	~	Vœux du Maire
Février	9-10	~	Initiation/Expo Paintball (*Hunter Paintball Club*)
Mars	10	~	Semi-marathon Liesse-Marle
	17	~	Loto (*Majorettes les Twirlights Girls*)
	31	~	Repas des anciens
Avril	7	~	Loto des écoles
	22	~	Pâques des enfants
	28	~	Mini-Raid (*Raid de la Souche*)
Mai	4	~	Bourse aux vêtements
	8	~	Cérémonie
	17-18-19	~	Pèlerinage des motards
Juin	10	~	Pèlerinage Lundi de Pentecôte
	18	~	Cérémonie appel du 18 juin
	22	~	Feux de Saint Jean (*Comité des Fêtes*)
Juillet	14	~	Cérémonie
	20-21	~	Fête communale (*Comité des Fêtes*)
Septembre	7	~	Forum des associations
	8	~	Randonnée pédestre
	20	~	Remise prix concours maisons fleuries
	22	~	Concert des Amis de l'Orgue
	28	~	Raid (*Raid de la Souche*)
Octobre	6	~	Foire-Brocante (*Comité des fêtes*)
	31	~	Halloween (*Comité des fêtes*)
Novembre	9	~	Bourse aux jouets
	11	~	Cérémonie
	16	~	Soirée Beaujolais (*Comité des fêtes*)
Décembre	6-7-8	~	Téléthon
	14	~	Arbre de Noël des enfants
	31	~	Saint-Sylvestre (*Comité des fêtes*)

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont œuvré et apporté leur contribution à la réalisation de ce bulletin.

Éditorial

Cette année 2018 a été marquée par l'ouverture de la maison médicale et par le lancement de la construction d'une nouvelle école. Elle a également permis de développer des projets avec la Communauté de Communes qui met petit à petit des services en place dans notre Commune. La mise à disposition des locaux de l'école maternelle en 2020 permettra de recevoir des services comme c'est le cas dans les 3 autres centres-bourgs de la Champagne Picarde.

La mise en conformité des salles communales nous retire un souci quant à leur devenir.

L'étude diagnostic du réseau d'assainissement est terminée. De gros travaux de mise à niveau du réseau sont à prévoir. Ils s'étaleront sur la prochaine décennie. La première tranche se fera sur 2019 et 2020. Elle consistera à récupérer les eaux de pluie du centre-ville et se fera en même temps que la réfection de la place de l'hôtel de ville prévue dans le contrat de ruralité.

Les enfouissements de réseau se sont poursuivis rue de l'Esplanade et rue du Muguet. La prochaine tranche est prévue rue de la Fontaine.

Pour 2019, des travaux de voirie sont programmés rue de la Plume au Vent, chaussée du Regain et l'entrée de LIESSE en venant de Chivres sera aménagée pour réduire la vitesse qui y est souvent excessive.

La toiture de l'ancienne gendarmerie sera refaite. Une surface sportive pour les enfants sera réalisée (city stade). Le chemin « blanc » dans le marais sera rénové.

L'année 2018 s'est terminée par l'expression dans la rue d'un mécontentement certain. Si LIESSE n'a pas été un point de blocage routier, les difficultés se multiplient pour beaucoup de nos concitoyens. Bien qu'il nous soit difficile d'agir sur les revenus des habitants, comme les 2 années précédentes, nous poursuivrons notre effort fiscal en réduisant les taux d'imposition communaux de 1%.

Les activités associatives sont toujours au cœur de la vie liessoise. Cette année, un atelier mémoire, du yoga et de la gymnastique ont été proposés aux séniors. Les animations proposées par la Commune ou par le Comité des Fêtes ont connu un certain succès, l'apogée étant la manifestation organisée pour le centenaire de la libération de LIESSE.

Que 2019 vous apporte bonheur, santé et réussite. Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2019.

Philippe CALMUS

Travaux et infos diverses

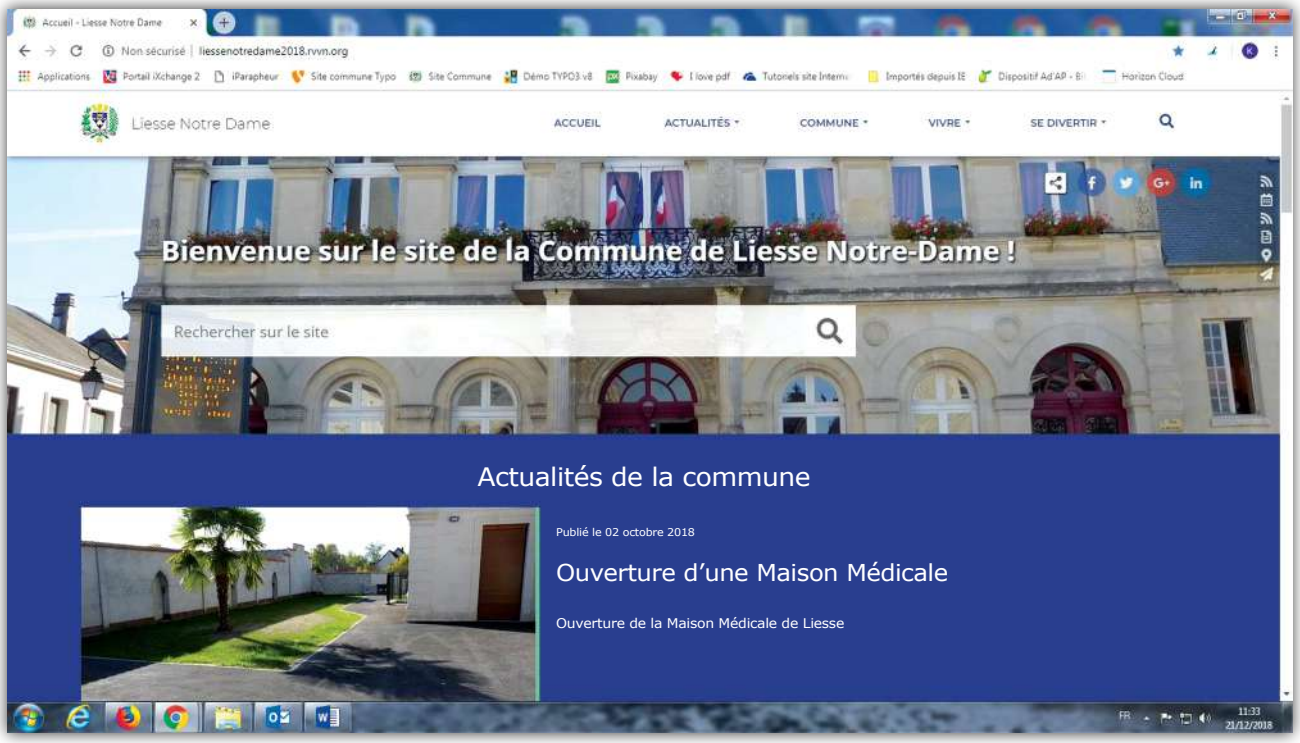

Le nouveau site internet de la Commune de Liesse Notre-Dame est mis en ligne !

La Communauté de Communes de la Champagne Picarde a fait le choix d'adhérer au réseau des villes et villages numériques dans l'objectif de refaire à neuf son site internet et d'en faire bénéficier les communes de son territoire, dont Liesse Notre-Dame.

Rendez-vous sur **www.liessenotredame.fr**

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Vous avez dit « Bénévoles »

Nous lançons un appel pour venir nous rejoindre au coup par coup selon vos affinités pour mettre en place nos manifestations.

Nous ne serons jamais trop nombreux
(spectacle de Noël, Pâques, cérémonies, repas de Anciens, maisons fleuries)

Si vous souhaitez nous rejoindre, faites-vous connaître auprès de la mairie.

TRAVAUX

Parc de l'Esplanade :

Des clôtures en poutres de bois ont été posées le long de la rue de l'Esplanade.

Elles permettent de finaliser l'aménagement de l'entrée de Liesse quand on vient de Laon par la rue de la Buse.

Enfouissement des réseaux :

Les réseaux électriques ont été enfouis rue du Muguet et rue de l'Esplanade.

Les trottoirs sont en cours de réfection sur la partie de la rue du Muguet située entre la rue du Maréchal Leclerc et la rue Alcide Sénéchal. Une partie des trottoirs de cette dernière rue a également été rénovée.

Lotissement « Les Boulettes » :

Les massifs ont été transformés et permettront un entretien plus facile.

Radars pédagogiques :

Deux radars indiquant la vitesse ont été placés rue de l'Abbé Duployé et rue du Maréchal Leclerc aux entrées du village.

Salles communales :

Des travaux importants ont été réalisés pour les rendre accessibles. En parallèle, des mises aux normes de l'assainissement ont été faites.

Des rideaux ont été posés salle Polyvalente et des écrans de projection ont été installés dans les 2 salles.

Les spots lumineux ont été remplacés salle Padovani et les meubles de cuisine ont été changés salle Polyvalente.

Ancienne Perception :

Les locaux de l'ancienne perception ont été rénovés et permettront d'accueillir l'Association Syndicale des Marais Septentrionaux du Laonnois à partir du 1er janvier.

Travaux de voirie :

Les rues souffrent essentiellement du passage de véhicules lourds, et il nous faut régulièrement rénover les voies communales qui en pâtissent.

Ce fut le cas rue de Sainte Suzanne et rue Charlotte de Monaco qui voient trop souvent des passages d'engins agricoles.

Barrières rue Duployé :

De nouvelles barrières ont été posées début 2018 aux abords de l'Institution Notre-Dame.

Accidentées en cours d'année, une partie doit être remplacée.

Incendie :

Le 27 août 2018, un camion de paille s'enflammait au croisement de la Basilique.

Cet incendie très spectaculaire aurait pu entraîner une catastrophe. Heureusement, l'action rapide des pompiers et le réflexe des habitants de la maison qui ont eu la présence d'esprit de monter fermer les fenêtres avant de quitter les lieux, ont permis de limiter les dégâts.

Les travaux rapides de remise en état de l'intérieur ont permis aux habitants de cette maison de la réintégrer après avoir été hébergés 3 mois dans les locaux de l'ancienne gendarmerie.

Éclairage public :

L'éclairage extérieur de la Basilique a été rénové, ainsi que celui des places du Calvaire et Carnot et du stade.

MAISON DE SANTÉ

Le 16 juillet 2015, le Conseil Municipal décidait **à l'unanimité** d'acheter une propriété rue Crémont pour la transformer en Maison de Santé. Le 6 juillet 2016, le Conseil Municipal par 14 voix pour et 1 abstention confirmait sa décision avec un financement total de l'opération de 884 000€. L'opération fut compliquée et retardée par une campagne haineuse, ponctuée de tracts et d'articles de journaux. Contrairement à ce qui a été diffusé, son coût restera dans l'enveloppe prévue et sa construction n'a pas entraîné de hausse des taux d'imposition, ces taux ayant diminué de 2 %. Ils continueront à descendre en 2019.

Les travaux sont terminés dans la partie ancienne. Le docteur ABS, successeur du docteur LE GOAS s'est installé le 1er octobre.

Les infirmières et la podologue doivent le rejoindre en début d'année.

La construction des cabinets kinésithérapeute et dentiste va débuter en janvier et s'achèvera au printemps.

Parking, Rue Crémont

Salle d'accueil

Entrée, Rue Crémont

Départ du Docteur LE GOAS

Vues des cabinets dentaire et kinésithérapeute

L'ABBÉ VICAIGNE

a quitté LIESSE après 23 ans passés au service de la Paroisse.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite à BRAINE.

TRÉSORERIE

Le 20 avril 2018, la Directrice des Finances départementales venait nous annoncer la fermeture de la Trésorerie de Liesse.

Pour de multiples raisons que j'ai exprimées lors de la réunion publique du 19 juin, avec l'appui de Christian VANNOBEL, nous avons décidé de provoquer une réunion publique sur un thème plus large qui était celui de la ruralité.

Cette réunion a révélé un consensus sur les difficultés de nos campagnes et sur la nécessité d'inverser la politique qui existe depuis des décennies et qui a amené à une mise en difficulté d'une frange de population qui souffre. Tous les acteurs présents, représentants des syndicats, élus sans étiquette, de gauche comme de droite se sont exprimés et tous ont décidé de soutenir une demande de maintien de la Trésorerie auprès du Ministre. C'est l'ensemble des acteurs de la vie politique axonaise qui ont plaidé ce message auprès de Gérald DARMANIN qui a écouté notre demande et a finalement pris la décision de maintenir notre Trésorerie.

Je remercie particulièrement de leur soutien :

Les Maires et les représentants de la Champagne Picarde et de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache, Pierre-Jean VERZEULEN président de l'Union des Maires, Alain LORAIN président de la Communauté de Communes, Bernadette VANNOBEL, Conseillère Départementale, Christian VANNOBEL et Christophe COULON, Conseillers Régionaux, Aude BONO, Députée, Antoine LEFEVRE et Yves DAUDIGNY Sénateurs.

P. CALMUS

du Côté des Finances

(chiffres au 30 septembre)

1/ Dépenses de fonctionnement
(chapitre 011 = charges à caractère général)

Des charges à caractère général toujours parfaitement maîtrisées

En baisse constante depuis 2014, ces dépenses de fonctionnement se stabilisent durablement sur un point bas situé autour de 130 000 euros. La maîtrise des charges à caractère général, particulièrement importante pour nos finances locales, est d'autant plus remarquable que le contexte et les obligations réglementaires diverses et variées (contrôles de sécurité obligatoires plus fréquents et plus exigeants, nouvelles réglementations environnementales,…) pèsent de plus en plus sur nos dépenses.

2013	2014	2015
183 123 €	148 652 €	145 632 €
2016	2017	2018
128 530 €	128 297 €	131 055 €

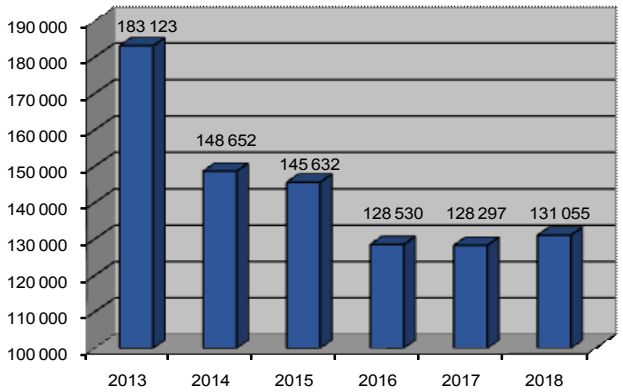

2/ Dépenses de personnel (chapitre 012)

Des charges de personnel en forte baisse

Nos dépenses en matière de personnels sont en nette diminution. L'externalisation d'une partie du travail d'entretien suite à des arrêts de longue durée a grandement contribué à cette diminution.

2016	2017	2018
249 196 €	238 553 €	221 569 €

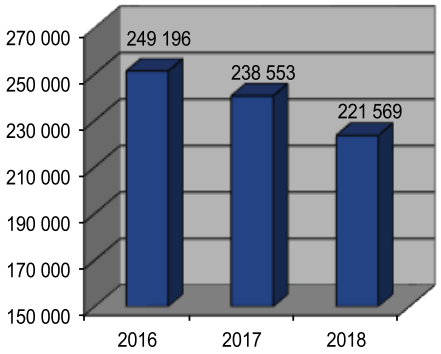

3/ Total de dépenses de fonctionnement
(chapitres 011 + 012 + 65)

Des dépenses de fonctionnement en diminution constante

Les efforts réalisés pour maîtriser nos dépenses ont permis et vont nous permettre, sans avoir recours à l'emprunt, de financer les nombreux investissements réalisés (maison médicale, pôle scolaire, enfouissement des réseaux, voirie,…). D'autre part, nous continuerons, dans la mesure du possible, à poursuivre notre travail pour maîtriser la pression fiscale locale.

2016	2017	2018
461 758 €	448 778 €	431 520 €

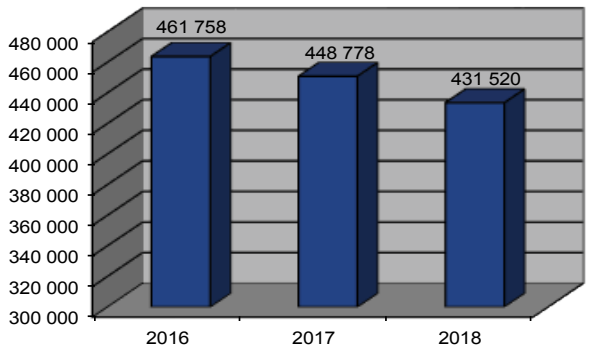

du Côté de la fiscalité…

… Vers une nouvelle baisse des impôts

(Extrait du journal l'Union du 3 novembre 2018)

Taxe d'habitation : Une hausse dans 185 communes du département

« Dans l'Aisne, la hausse de la taxe d'habitation concerne 185 communes sur près de 820, soit 77 000 habitants. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la hausse est de 16,5 % à Bichancourt, 9,7 % à Jussy, 3 % à Essômes-sur-Marne, 2,8 % à Saint-Gobain, 2,1 % à Belleu, 2 % à Buironfosse, Vic-sur-Aisne et Billy-sur-Aisne, 1,7 % à Crouy, 1,5 % à Nogentel et Ribemont, 1,2 % à Saint Erme Outre et Ramecourt, 1 % à Fresnoy-le-Grand, Folembray, Pasly et Athies-sous-Laon. Des hausses sont également enregistrées pour les taux intercommunaux pour les communautés de communes du canton de Charly-sur-Marne (+ 22 %) et celle du Pays de la Serre (+ 6,1 %). A noter que six communes axonaises ont vu leur taux de la taxe d'habitation baisser : Plomion (- 0,1 %), Liesse Notre-Dame (- 1 %), Gronard (- 2 %), Retheuil (- 6,6 %), Guivry (- 6,7 %) et Charmes (- 21 %). »

	2014	2015	2016
Taxe d'Hab.	23,69	23,69	23,69
Fonc. Bât	18,26	18,26	18,26
Fonc non Bât	49,81	49,81	49,81

	2017	2018	2019 *
Taxe d'Hab.	23,45	23,22	22,99
Fonc. Bât	18,08	17,9	17,72
Fonc non Bât	49,31	48,82	48,33

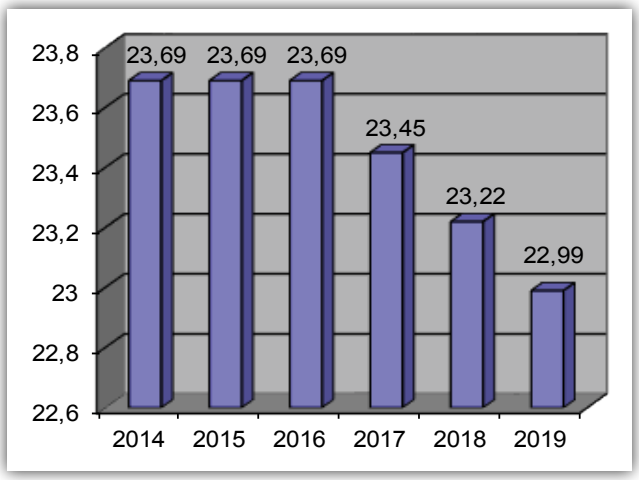

Après deux années de maintien de la fiscalité (2015-2016), nous avons décidé, à partir de 2017, de démarrer notre politique de baisse des taux. 2019 devrait être la troisième année consécutive de diminution de notre fiscalité locale faisant passer notre part pour la taxe d'habitation de 23,69 % à 22,99 % en 3 ans !

* *Proposition de la Commission Finances*

Interview de M. CALMUS réalisé en Novembre 2018

Philippe Calmus, vous êtes le maire de Liesse-Notre-Dame. Il y a deux ans, vous aviez baissé le taux communal concernant la taxe d'habitation de votre commune, passant de 23,69 % à 23,45 %. Cette année encore, votre taxe baisse de 1 %. Vous êtes la seule commune du Laonnois à baisser votre taux. Comment faites-vous ?
Ce qu'il faut savoir, c'est que nous sommes une commune pauvre. Nous savons que nos administrés rencontrent beaucoup de difficultés sociales. La première raison, c'est déjà que nous sommes sensibles à leurs problèmes. Nous voulions donc faire attention à ne pas augmenter les taxes. Une baisse de 1 %, ce n'est pas grand-chose, c'est symbolique même si ça représente quand même une certaine somme globale. Pour arriver à baisser notre taux, nous avons dû serrer les boulons.

Dans quels domaines ?
Nous avons tout simplement baissé nos charges de fonctionnement. Nous avons renégocié un certain nombre de nos contrats au plus juste. Par contre, nous n'avons pas baissé la qualité de nos services, ni les subventions à nos associations.

Rognez-vous du coup sur certains projets ?
Pas du tout, une maison médicale et une nouvelle école sont en cours de construction. Après, il faut savoir quand même que notre taux était déjà haut à la base car nous ne sommes pas une commune riche. Baisser la taxe de 1 % était un but que nous nous étions fixé en début de mandat. Nous ne l'avions pas annoncé car nous ne savions pas si nous pourrions tenir cette promesse. D'ailleurs, je ne peux aujourd'hui pas promettre qu'elle baissera encore l'année prochaine. Mais tant qu'on pourra le faire, on le fera.

Après l'annonce du gouvernement de supprimer cette taxe, n'avez-vous pas été tenté, comme beaucoup de vos homologues, d'augmenter votre taux communal pour compenser ?
Non, pas du tout, ce n'est pas dans nos principes. Après je sais que certaines communes sont en grandes difficultés, je ne leur jette donc pas la pierre.

(Extrait du journal l'Union du 3 novembre 2018)

Concours maisons fleuries 2018

JARDINS ou COUR VISIBLE DE LA RUE	FAÇADES
Mme BABLED Jacqueline 15 rue Madelinette	M. JUPON Gérard 39 rue Abbé Duployé
M. Mme LOISEAU Fernand 40 rue Sainte Suzanne	Mme LEROUX Sylviane 10 rue Crémont
M. Mme LECOMTE Jacques 27 rue Sainte Suzanne	M. GLAD Damien 15 rue Alcide Sénéchal
M. Mme BORON Sylvain 11 rue Madelinette	M. Mme SMAL Dominique 8 rue Crémont
	M. Mme CORPEL Vincent 4 rue Emile Jacquemin

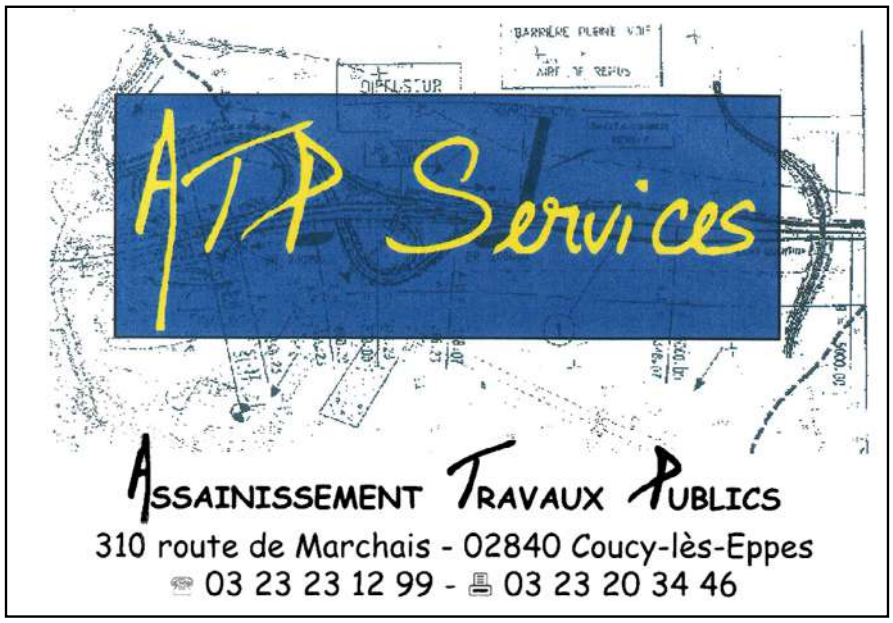

Bibliothèque

16 place Jeanne d'Arc - 02350 LIESSE NOTRE-DAME - Tél. : 03.23.79.94.73

Les bénévoles vous accueillent :

- le mercredi
  de 14 h à 16 h
- le samedi
  de 16 h à 18 h

Pompes Funèbres
EVRARD
Chambres Funéraires
Organisation de funérailles
Transport, inhumation, crémation
Contrats obsèques
Monuments - Caveaux
Articles Funéraires - Fleurs Artificielles
2A, rue du Billon - 02820 MONTAIGU
Tél. 03 23 20 76 14

Vie Publique

Vœux du Maire, janvier 2018

Bourse aux vêtements, mars 2018

Pâques des enfants, avril 2018

Pâques des enfants, avril 2018

Repas des Anciens, avril 2018

Cérémonie du 8 Mai 2018

Randonnée Pédestre, août 2018

Remise prix Concours Maisons fleuries, août 2018

Vie Publique

Forum des Associations, septembre 2018

Forum des Associations, septembre 2018

Départ du Docteur Le Goas, octobre 2018

Cérémonie du 11 novembre 2018

Cérémonie du 11 novembre 2018

Bourse aux jouets, novembre 2018

Noël 2018

Noël 2018

Du côté des espaces naturels

SITE NATURA 2000

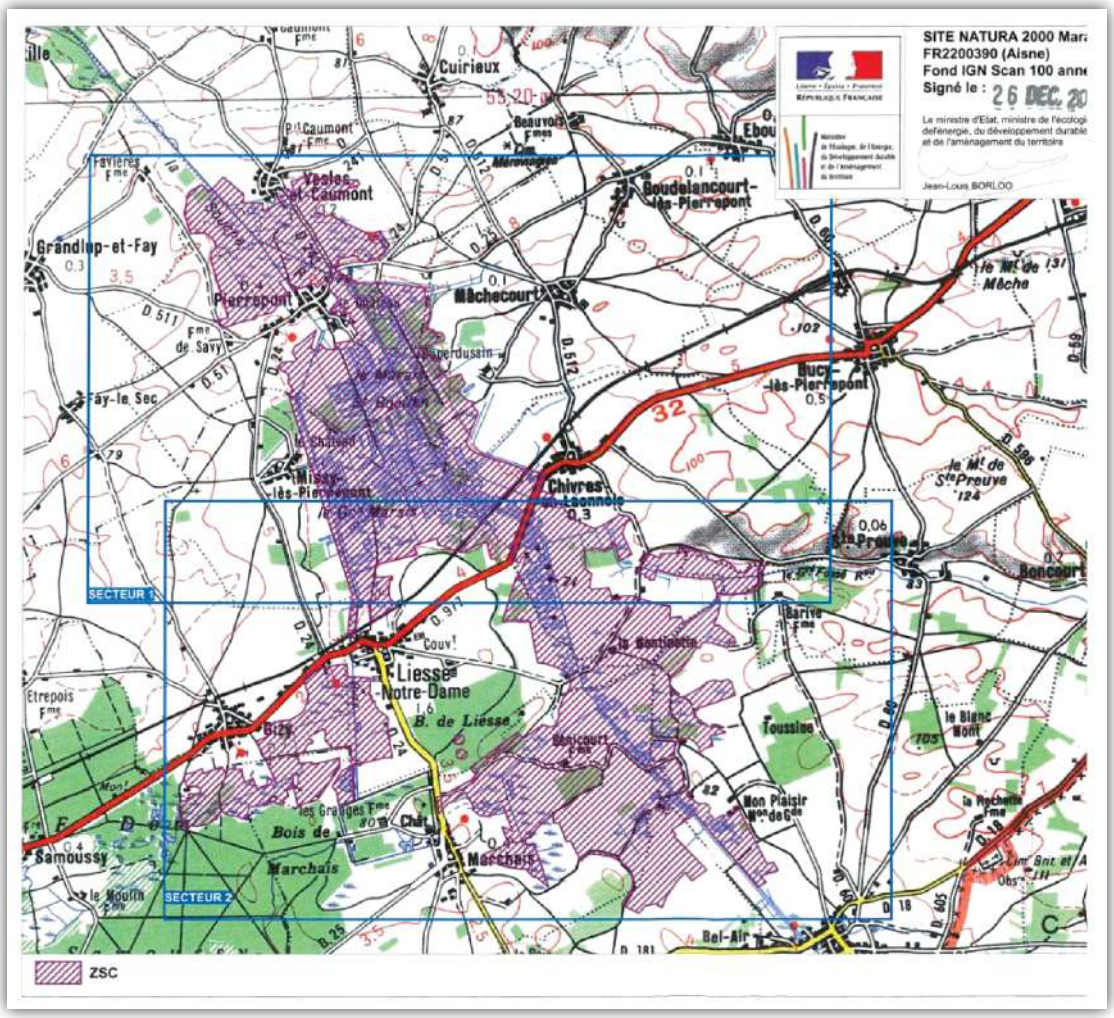

Les marais de la Souche ont été reconnus site Natura 2000 en 2006 comme ZPS (zone de protection spéciale ou Directive oiseaux) puis en 2008 comme ZSC (zone spéciale de conservation ou Directive habitats-faune-flore).

La commune de LIESSE est structure porteuse du site.

Nous vous invitons à visiter le site :

https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/fr2212006

Brune POIRSON et Benjamin GRIVEAUX sont venus visiter le site
le 21 mars à l'occasion de la journée nationale de l'eau.

Après cette visite, ils ont rencontré les représentants des agriculteurs à la Mairie.
A cette occasion, une exposition sur le site a été réalisée salle Polyvalente.

Conservatoire d'espaces naturels Picardie

GESTION ÉCOLOGIQUE DU MARAIS COMMUNAL AU GRAND-MARAIS

Depuis 2007, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie réalise en partenariat avec la commune de Liesse-Notre-Dame et les acteurs locaux des actions de restauration et d'entretien des milieux remarquables présents sur le site, des suivis scientifiques des habitats naturels, de la faune et de la flore.

Après les travaux de réouverture du marais, un entretien a été mis en place avec du pâturage pour assurer le maintien ouvert des milieux déboisés favorables à l'accueil d'une faune et d'une flore à fort enjeu patrimonial. Des actions complémentaires au pâturage sont également menées sur le Grand-marais : fauche des refus de pâturage sur les prairies humides, coupe des repousses d'arbustes et fauche exportatrice des roselières sur tremblants et des bas-marais.

Les résultats des différentes études menées annuellement sur le site ont été analysés en 2017. Ils témoignent de l'amélioration de la qualité des milieux. Toutes les espèces de plantes à enjeu ont vu leurs populations se développer, de nouvelles populations sont même apparues. C'est par exemple le cas de l'**Utriculaire naine,** plante carnivore très rare dans les Hauts-de-France et à l'échelle nationale, qui colonise les vasques sur tourbe inondées en hiver. Dans les prairies humides, la **Linaigrette à feuilles étroites** est une rare herbacée formant de jolis pompons blancs au printemps qui profite de l'ouverture des milieux par le pâturage.

Même satisfaction pour la faune avec par exemple le rare papillon **Cuivré des marais** qui est de nouveau observé dans les prairies pâturées. Au sein des roselières, niche la **Gorgebleue à miroir,** petit oiseau qui ressemble à un rouge-gorge mais avec un plastron bleu ; il est peu commun dans le nord de la France.

L'ensemble des inventaires et études réalisés permettent d'actualiser les connaissances écologiques du site. En effet plusieurs espèces de la faune et de la flore sont d'excellentes indicatrices du bon fonctionnement écologique du Grand-marais ; ces éléments indiquent que la gestion mise en place sur le site est satisfaisante car elle permet de préserver un patrimoine naturel d'intérêt régional à national sur un site remarquable au sein des Marais de la Souche.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie réalise des animations ainsi que des sorties natures auprès des scolaires et du grand public afin de sensibiliser et faire découvrir la richesse écologique du Grand-Marais et expliquer les actions mises en œuvre sur le site.

SORTIE NATURE ORGANISÉE PAR LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE PICARDIE

Dimanche 14 avril à 9 h 30 / Liesse-Notre Dame > Pierrepont (02)

Sortie nature au sein des marais de la Souche

Suivez Franck pour cette balade nature le long des marais de la Souche pour apercevoir la faune et la flore printanière, le tout dans une ambiance récréative !

Équipé d'un casque audio relié à une parabole, vous plongerez dans l'univers des oiseaux discrets et autres sons de la nature, souvent inaperçus…

Inscription auprès de GEODOMIA au 03.23.80.32.20
Prévoir des chaussures de marche et son pique-nique.
Organisé avec la commune et Géodomia dans le cadre de Fréquence Grenouille.

Cuivré des marais

Gorgebleue à miroir

Linaigrette à feuilles étroites

Utriculaire naine

Syndicat intercommunal des eaux

DE GIZY, LIESSE NOTRE-DAME ET MISSY-LES-PIERREPONT

Place François MITTERRAND - 02350 GIZY

Le **Syndicat intercommunal des Eaux** est composé de trois communes, représentées par 9 délégués (3 par commune). Son Président actuel est **Monsieur Claude PHILIPPOT,** Maire de Gizy.

Le syndicat a été créé par **Monsieur Paul AUGEIX,** alors Maire de Liesse, le **8 novembre 1954** et comprenait seulement les communes de Gizy et Liesse Notre-Dame. C'est un peu plus tard, le **6 septembre 1962,** que Missy-Les-Pierrepont rejoint le syndicat.

La distribution de l'eau potable est assurée par **27 kms** de réseaux, alimentant **1100 abonnés** disposant d'un compteur.

Pour son fonctionnement, le syndicat dispose d'une station de pompage, située sur la route de Missy-Les-Pierrepont, un château d'eau d'un volume de 350 m³ à Gizy-Gare et d'une réserve de 120 m³ à la station. Son bureau est situé **Place François Mitterrand de Gizy,** avec l'agence postale de la même commune.

Pendant très longtemps, **Monsieur Jean EPIPHANE,** qui nous a quitté malheureusement il y a 2 ans maintenant, qui était notre fontainier, a été chargé par le syndicat de procéder aux réparations de fuites sur le réseau, de la pose de compteurs et des travaux de branchements. Il intervenait quel que soit le jour ou la météo. En plus de sa très grande disponibilité, il était la mémoire du syndicat, qu'il a bien voulu transmettre à **Monsieur MARTIN,** lors de son arrivée.

C'est en 1999 que **Monsieur MARTIN** a été recruté en qualité « d'emploi-jeune ». Arrivé le 1er septembre de cette année, il a fallu aménager un bureau pour l'accueillir. En **2003**, avec l'aide de l'Agence postale communale de Gizy, son emploi est pérennisé. Dès lors, il est l'interlocuteur du syndicat, remplissant les tâches administratives et le suivi technique.

En **2010 - 2011**, le château d'eau a été intégralement rénové, ainsi que les départs des différents réseaux. En **2012**, constatant un débit trop faible du remplissage du réservoir, nous avons demandé un diagnostic du puits, ce qui nous a amenés à décider la réalisation d'un nouveau forage. Les délégués ont aussitôt fait appel à un bureau d'études, qui sera chargé de constituer les dossiers administratif et technique, en vue d'un appel d'offres.

Trois années ont été nécessaires pour mener à bien ce projet, compte-tenu de toutes les règlementations et contraintes liées à l'environnement. Après l'accord du financement de cette opération par le Crédit Agricole, le feu vert donné par l'Agence régionale de Santé (ARS) et les importants travaux, le puits a enfin été opérationnel le **4 juillet 2015.** Il délivre, actuellement, un débit de **55 m³/h** et autant pour le refoulement vers le château d'eau.

A l'occasion de ces travaux, la station de pompage a été entièrement automatisée et reliée par un système radio, à une société chargée de veiller au bon fonctionnement des installations, ainsi que la qualité de l'eau et ce, **24h/24** et **7j/7.**

Un relais radio a également été mis en place entre la station et le château d'eau, afin de mesurer en permanence les quantités d'eau dans le réservoir et les consommations journalières des communes.

Afin d'obtenir la meilleure qualité d'eau qu'il soit, un nettoyage annuel des réservoirs est réalisé par une société habilitée.

Le nouveau puits, dont l'eau souterraine est analysée tous les mois, ne contient pas de fer, cette substance rouge que certains constataient autrefois.

Aujourd'hui, l'eau qui est distribuée répond à des normes très strictes demandées par l'Agence régionale de Santé, ce qui nous permet de garantir une bonne qualité au quotidien.

Toutes nos installations sont protégées par une alarme, reliée à tous les intervenants du Syndicat, signalant les tentatives d'intrusion sur les sites et les installations techniques.

En **2019**, il sera lancé le prélèvement automatique, en concertation avec le Trésor public. Une information vous sera distribuée en début d'année, avec les conditions d'éligibilité.

En **2018** et pour une action début **2019**, le syndicat des eaux a lancé une étude de travaux, afin d'améliorer le débit d'eau dans les habitations et aux bornes incendie.

Depuis plusieurs années maintenant, **ORANGE** et **SFR** bénéficient du château d'eau pour l'implantation de leurs antennes. A partir du 15 novembre 2018, c'est FREE MOBILE qui s'installe et permettra un débit en 4G, comme les autres opérateurs.

Le Président,
Claude PHILIPPOT

Le syndicat des eaux reste joignable à tout moment, du lundi au vendredi :

Place François Mitterrand - 02350 GIZY
Tél. 03 23 22 00 62
Yannick MARTIN : 06 87 82 16 68
Mail : sdelgm@orange.fr

Nous répondrons à toute demande d'information qui vous paraît utile.

Centenaire de la libération de Liesse
13 octobre 1918 – 13 octobre 2018

Arrivée des spahis et des dragons

Cérémonie officielle en présence des autorités

Exposé de Monsieur PESTEL près du Calvaire

Départ de la marche vers le Calvaire

Départ de la marche commentée par le Club Cartes Postales

Exposition et vin d'honneur salle polyvalente

Concert Carillon

Exposition des élèves de l'école élémentaire Daniel Pichelin

Exposition salle polyvalente

Concert d'Orgues à la Basilique

Remerciements

Monsieur BAUDOUX,
Monsieur NOBECOURT,
Monsieur PESTEL,
Monsieur l'Abbé D'Haussy,
Monsieur MAES,
Monsieur WATTHIER et son équipe,
Monsieur DE CHOMEREAU,
Monsieur LEGROS Jean-Baptiste,
Le Club Cartes Postales Anciennes,
Les Anciens Combattants et porte-drapeaux,
Les Pompiers,
Et à toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de cette journée historique.

Libération de Liesse
Le 48ème Bataillon de Chasseurs à Pied

C'est ce régiment qui, le 15 octobre 1918, entra dans Liesse et libéra ce bourg du joug allemand qui l'avait étranglé pendant 1 503 jours !
De toute cette période de l'histoire locale, je n'ai retrouvé aucun écrit mais toute la population de Liesse avait été évacuée avant l'attaque, et personne n'ayant été témoin des combats, il ne pourrait exister que des écrits des soldats qui les ont vécus.
Du passage des troupes en notre ville, il ne reste, apparemment, aujourd'hui, qu'une seule trace : une simple inscription lapidaire que l'on peut lire au dos du monument de Jeanne d'Arc. Rien d'autre ne commémore le passage de ce régiment dans notre ville.
Voici, d'après les Carnets de Route personnels du Commandant Gaston de Chomereau de Saint André qui commandait ce bataillon, le déroulement de ces derniers combats qui ont conduit à cette libération.
Les documents d'origine m'ont été gracieusement confiés par son petit-fils, Tristan de Chomereau de Saint André, résidant aujourd'hui à Paris.

Extrait des carnets concernant le passage sur Liesse

12 octobre 1918 (Selon le Journal de Marche Officiel du Bataillon)

L'ennemi bat en retraite, talonné par nos troupes, le 48° en soutien gagne Trucy et Lierval sans incident, puis, le 13, la ferme de la Mouillée, entre Eppes, Athies et Samoussy.

14 octobre 1918

Prise de Gizy par les 48° & 55° BCP. Premières attaques de Liesse.
Le 14 au matin, à peine sorties de Gizy, les compagnies de tête passées à l'avant-garde, rencontrent une très forte résistance. Néanmoins, la progression continue malgré les feux violents d'artillerie et de mitrailleuses. Après 3 attaques successives, le bataillon se trouve au soir devant Liesse, fortement tenu. 4° attaque le 15 au matin. Nos pertes sont de 6 tués et 10 blessés. Dans l'après-midi, la 9° Cie et la 8° Cie prennent la station de Liesse-Gizy et la 1° compagnie enlève le Calvaire (NDLR : aujourd'hui, maisons près de la gare de Liesse).
Les Allemands se replient vers le nord-ouest (vers Pierrepont).
L'ennemi exécute des tirs de harcèlement sur les routes ; les entonnoirs sont nombreux aux carrefours.
Des dépôts de munitions explosent de tous côtés dans ses arrières.
Entre temps, le 14 octobre, au matin, le Commandant de Chomereau avait rejoint le théâtre des opérations vers Vailly.
Après une longue étape à cheval, il avait rallié de nuit, le bataillon qui se trouvait à la ferme de La Mouillée.

15 octobre 1918

L'ennemi exécute des tirs de harcèlement sur les routes ; les entonnoirs sont nombreux aux carrefours. Des dépôts de munitions explosent de tous côtés dans ses arrières.
Le Commandant de Chomereau raconte :'Le 55° est au contact entre Samoussy et Eppes ; le 48° est en second échelon. Le 15 au matin, départ au petit jour, les Boches s'étant repliés dans la nuit.
Axe Samoussy - route d'Athies à Liesse : le 55°.
En avant-garde, le 48°, 2 compagnies entre route et voie ferrée (une par les bois, une au sud ; mitrailleuses réparties). Je marche avec la colonne nord.
Le 55° BCP atteint Gizy, son objectif, sans difficulté et stoppe. Je le dépasse. La majorité du bataillon contourne Gizy par le sud. Contact repris station de Liesse et au calvaire entre Liesse et Marchais (NDLR : calvaire de la Croix de Marchais en haut de la côte).
Vives résistances, nombreuses armes automatiques, interdiction par 75 et 105 sur débouchés Gizy où j'ai installé mon PC, après reconnaissance de la position ennemie.
Au sud, le 404° RI ne peut déboucher du parc du château de Marchais.
Au nord, l'ennemi recule lentement : il tient manifestement à garder la tête de pont de Liesse.
Mon P.C. est installé définitivement vers le centre de Gizy.
Plusieurs tentatives d'ensemble, réglées en détails par la 121° D.I. échouent.
J'ai sollicité et obtenu l'autorisation de me charger seul de l'affaire par un coup de main en opérant à ma guise.
L'attaque sera faite vers 13 heures par la 8° compagnie sur un front étroit, en vue de déborder Liesse par le sud. L'objectif est le calvaire. La base de départ est le pied des pentes à gauche. La 9° compagnie a pour objectif la station de Liesse - (action secondaire) la 7° est en liaison et en réserve entre 8° et 9°. Mitrailleuses, 37° etc… en majorité, flanquent et appuient l'attaque de la 8°.
Comme artillerie, un groupe (groupe Fréhal) avec lequel le 48° est habitué et est en union absolue.
Une reconnaissance minutieuse est faite par les commandants de batterie.
L'attaque sera déclenchée à 16 heures, après une préparation d'artillerie courte et violente (il y a très peu de défense d'accessoire) sous protection d'un barrage roulant à cadence rapide et très intense sur un front étroit, par les 3 batteries.
A 16 heures, après la préparation d'artillerie, le 48° BCP exécute l'attaque.
'La 8° compagnie - une soixantaine d'hommes - arrive sur les Boches presque dans le barrage d'artillerie, les surprend, bourre en avant et se rabat ensuite, prenant l'ennemi à revers. A la nuit, la 8° compagnie, suivie par la 7°, tient Sainte Suzanne.
Quelques fractions ennemies à Liesse contiennent la 9°. Le Calvaire est enlevé.
Dans la nuit l'ennemi se replie sur Chivres.
Captures : douze mitrailleuses légères et soixante-dix prisonniers du 417° K.I. allemand.
Les pertes sont insignifiantes : quelques blessés dont deux par des 75 du barrage roulant.
Deux légions d'Honneur sont attribuées pour la 8° et un peu plus tard une citation pour le bataillon.
Le P.C. est installé à Liesse, d'abord dans les caves de la Mairie, puis dans une maison. La ville a été évacuée sauf par une bonne vieille femme qui s'est terrée dans sa cave. Quelques prisonniers italiens sont délivrés. Ils étaient employés comme travailleurs. Une imprimerie allemande est confisquée : des tracts et des documents de propagande sont abandonnés.
La ville a été ménagée par l'ennemi à cause du Sanctuaire de Notre-Dame de Lorette.**

*(** Ce n'est que la Fontaine qui a un rapport avec Lorette mais le Commandant de Chomereau ne connaissait pas Liesse auparavant.)*

Le 16 octobre au matin, l'ennemi s'est replié au-delà de La Souche en abandonnant un parc de 200 voitures et de nombreux approvisionnements. Liesse est libéré !
(voir sur la carte : parc à voitures de Ste Suzanne, Bénicourt et Bois de Liesse).
L'offensive est arrêtée ; le contact est maintenant sur le Canal.
Les relèves et les retours en lignes se succèdent . Les harcèlements sont fréquents.'

Le 16 au soir, le 48° est relevé par le 404° R.I. qui vient de Marchais. Un repos relatif est trouvé en forêt de Samoussy et à la Ferme du Parc. Un repos relatif est trouvé en forêt de Samoussy et à la Ferme du Parc.

Jean PESTEL

Du côté des écoles

SYNDICAT SCOLAIRE LIESSE - MARCHAIS - MISSY - CHIVRES

Que de changement pour notre syndicat scolaire en cette année 2018 ! Si environ 130 élèves ont fait leur rentrée en septembre, la rentrée 2018-2019 a surtout été marquée par l'arrivée des élèves de Chivres-en-Laonnois. Notre syndicat a eu le grand plaisir d'accueillir 17 nouveaux élèves, de la maternelle au CM2. Bienvenue à eux !

… du côté des effectifs 2017-2018

ECOLE MATERNELLE				ECOLE PRIMAIRE					
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Élèves en inclusion scolaire
6	14	12	13	21	11	12	17	13	9
45 élèves répartis en 2 classes				83 élèves répartis en 4 classes					
MOYENNE : 22,5 élèves par classe				MOYENNE : 21 élèves par classe environ					

… les numéros utiles

Ecole maternelle	Ecole primaire	Syndicat Scolaire
Rue Crémont LIESSE ND	16 Place Jeanne d'Arc LIESSE ND	4 Grande Rue MARCHAIS
Directrice : Mme PERTIN	Directrice : Mme BOULLÉ	Président : M. P. BECQUET
03.23.22.26.89	03.23.22.20.14	03.23.22.00.90

… le projet de pôle scolaire

Début novembre, le permis de construire du nouveau pôle scolaire a été dressé sur le terrain mis à disposition par la Commune de Liesse, route de Marchais. Les travaux devraient commencer début 2019 pour s'achever début 2020. Le départ d'une nouvelle aventure !

PERSPECTIVE 1 - VUE DEPUIS L'ENTRÉE DU PARKING

PERSPECTIVE 1 - VUE DEPUIS L'ENTRÉE DU PARKING

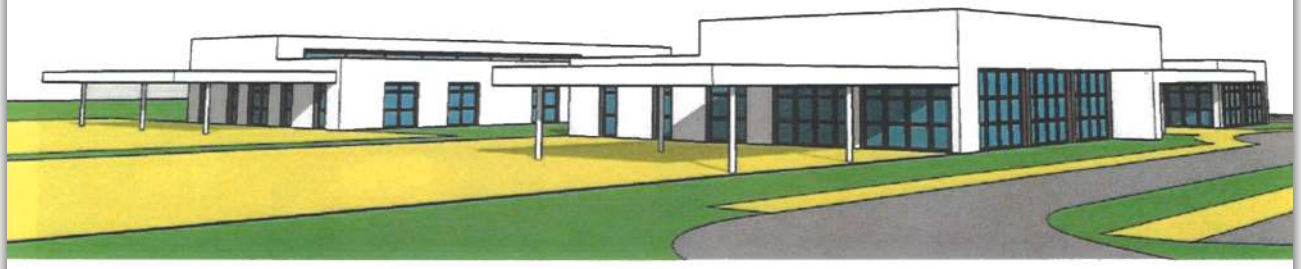

PERSPECTIVE 2 - VUE DEPUIS SORTIE DU PARKING

PERSPECTIVE 2 - VUE DEPUIS SORTIE DU PARKING

INSTITUTION NOTRE-DAME DE LIESSE

Maternelle - Primaire
Collège

33, rue Abbé Duployé
02350 LIESSE NOTRE-DAME
Tél. 03.23.22.20.25
Fax 03.23.22.13.65
indl@orange.fr
https://indliesse.fr

L'Institution Notre Dame de Liesse débute une nouvelle année scolaire riche en projets autour de ses élèves de la Maternelle à la classe de Troisième.

Le 1er projet reste celui de l'éducation, de l'enrichissement pédagogique et culturel permettant à chacun(e) de s'épanouir dans ses études tout en approfondissant son parcours personnel.

Le second propose à notre communauté éducative de rassembler ses forces vives et de déterminer ses actions autour du Projet d'établissement rédigé l'an dernier par les élèves, les enseignants, les représentants des personnels.

Il s'agit de mettre en exergue l'accueil des élèves, de leurs familles dans un climat de bienveillance, propice au travail et à la transmission de valeurs afin d'œuvrer à l'édification des jeunes qui nous sont confiés.

Ses orientations permettent à nos élèves de grandir en autonomie, en responsabilité, dans le respect de chacun.

Mme Sylvie AUBOURG, *Chef d'établissement coordinateur*

Mme Caroline JAILLANT, *Chef d'établissement 1er degré*

CROSS AU GROUPE EPHESE – IME DE LIESSE

Pour la deuxième année, a eu lieu le cross de l'I.M.E de Liesse Notre-Dame. Cette fois-ci, un grand nombre d'établissements était convié et la participation était au rendez-vous. Les jeunes des I.M.E de Fère en Tardenois, Saint Quentin et Laon, de l'I.T.E.P de Sissonne ainsi que les élèves de l'école élémentaire de Liesse ont répondu présents.

Sous le soleil, les sportifs ont pu donner le meilleur d'eux-mêmes afin de se hisser au plus haut du classement. Des poussins aux séniors, chacun s'est employé à parcourir la distance fixée par catégorie le plus rapidement possible. C'est dans la bonne humeur que s'est conclue cette journée sportive par la remise des récompenses aux trois premiers de chaque catégorie. L'événement sera reconduit l'an prochain avec, nous l'espérons, le même engouement et la même participation.

PHARMACIE DE LIESSE
Vente et location de matériel médical
Lits médicalisés, fauteuils, incontinence
Orthopédie, chaussures de confort
Livraisons et installations à domicile

Votre professionnel de santé
Au 19 rue du Général de Gaulle
02350 Liesse Notre-Dame
Tél. : 03.23.22.20.40

C.P.A.
Coordination Programmation Axonaise
Maîtrise d'Oeuvre
BET Génie Civil
BET VRD
C.S.P.S.

Erwannick DANNAY
Gérant
Port : 06 07 84 67 76

"Les Rosières"
02160 CRAONNE
Tél : 03 23 22 34 10
Fax : 03 23 22 34 19
Mail : cpa@cpa02.fr

ACADÉMIE MUSICALE DE LIESSE

Rentrée de la 5ème promotion de l'Académie Musicale de Liesse !

L'Académie Musicale de Liesse a fait sa 5ème rentrée le dimanche 2 septembre.

Après le départ des premiers bacheliers, cette 5ème promotion a vu s'agrandir encore ses effectifs, avec 57 élèves du CM1 à la Terminale, dont 22 nouveaux, venant des 4 coins de la France, et même d'Europe : Allemagne, Belgique, Pays-Bas…

L'équipe professorale s'est aussi enrichie : c'est maintenant plus d'une quarantaine d'adultes, salariés et bénévoles, musiciens, professeurs, membres de l'équipe de vie ou de l'équipe logistique, qui est mobilisée pour soutenir le projet.

La journée de rentrée a fait se rencontrer anciens et nouveaux. Dès le matin, l'école retentit de joyeux cris et rires. Les garçons sont heureux de se retrouver et de retrouver leur lieu de vie sous un soleil radieux. Ils ont déjà commencé l'année par une tournée qui les a conduits durant une semaine dans les plus belles églises romanes d'Auvergne, et qui permet de démarrer cette nouvelle année dans une entente chaleureuse.

Les plus jeunes, qui n'ont pas fait la tournée, sont légèrement inquiets, mais les plus âgés se chargent de leur faire découvrir ce qui deviendra, c'est sûr, leur deuxième maison…

Après un bref temps de prière à la chapelle, les garçons s'installent dans leurs chambres et assistent à leur première répétition de l'année, pour préparer la messe de rentrée de l'après-midi, tandis que les parents rencontrent les différents professeurs et éducateurs de l'école, pour un bilan très positif de l'année passée et l'annonce de quelques nouveautés pour la rentrée comme la création d'un second chœur mixte en plus du choeur principal, des choeurs à voix blanches et à voix graves.

Après un pique-nique convivial, c'est la messe chantée à la basilique, au cours de laquelle les nouveaux reçoivent enfin l'uniforme, symbole de leur appartenance à l'Académie.

Tous se retrouvent enfin dans la cour de l'école où les nouveaux garçons, émus, sont accueillis par une belle salve d'applaudissements pour le premier lever des couleurs.

Ça y est, l'Académie est au complet et dès le soir venu lance cette année par diverses activités de cohésion. En effet, comment travailler dans de bonnes conditions avec des personnes que l'on ne connaît pas ?

Pour leur permettre d'apprendre à se connaître, les garçons sont répartis en quatre capitaineries - chacune confiée à la protection d'un évangéliste - permettant ainsi aux plus grands de prendre soin et de guider les plus petits, aux plus petits de prendre conseil auprès des plus âgés ; mais aussi aux plus anciens de transmettre aux nouveaux les traditions de la maison et aux nouveaux de prendre exemple sur les plus anciens.

Enfin, pour les aider à s'installer et à aimer leur environnement, les garçons partiront à l'aventure découvrir les coins et recoins de cette vieille bâtisse qu'ils habiteront toute l'année, visiteront la ville de Liesse en passant par la Fontaine Miraculeuse, la Basilique, la Mairie, sans oublier les marais alentours.

Ce trimestre a permis aux garçons de faire plusieurs concerts, à Liesse pour Noël, mais aussi à Cambrai ou en Vendée !

N'hésitez pas à venir nombreux
les écouter chaque jour
du lundi au jeudi à 18 h 30
(hors vacances scolaires)
pour les vêpres chantés
à la Basilique.

Du côté des associations

AMIS DE LA BASILIQUE

Grâce à la persévérance de notre Association et au dynamisme de nos bénévoles, nous avons réalisé et achevé en cinq ans d'importants chantiers de rénovation et d'embellissement de la Basilique.

Nous avons fait aboutir la restauration du grand orgue Merklin, muet depuis 32 ans. Deux concerts d'inauguration ont été programmés en 2018 et ont connu un grand succès.

Accompagnée par l'Académie Musicale de Liesse, une prestigieuse messe télévisée a été diffusée sur France 2 le 10 juin dernier.

Autour de l'orgue, nous avons rassemblé une équipe d'organistes capables d'organiser des concerts, d'accompagner la liturgie dominicale.

La formation des jeunes n'a pas été oubliée : une dizaine d'entre eux s'initient chaque semaine sous la direction d'un professeur.

La modernisation de la vidéo de la basilique permet désormais de mieux suivre les concerts et les célébrations liturgiques.

La nouvelle signalétique permet d'expliquer le contenu des vitraux aux visiteurs.

La Fontaine Miraculeuse a retrouvé sa place dans le parcours du pèlerin.

D'autres chantiers restent bien sûr à entreprendre.

Un site web est mis à jour chaque semaine (afin de suivre tous nos événements vous pouvez les visualiser sur internet) :

www.soissons.catholique.fr/paroisse-notre-dame-de-liesse.

Vous pouvez désormais parcourir à pied nos sept « Chemins de Liesse » (livrets disponibles au magasin de la basilique ou à la mairie) ; ils sont téléchargeables sur internet :

www.soissons.catholique.fr/les-chemins-de-liesse.

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

L'un de nos services peut vous changer la vie

Chaque jour, nous agissons pour permettre aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles de bien vivre à domicile.
Des professionnels assurent un service personnalisé en fonction des attentes et des besoins de chacun.

Le service aux personnes âgées et personnes handicapées

Les auxiliaires de vie et aides à domicile assurent le confort de la personne aidée par leur participation à l'ensemble des actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne : entretien de la maison, du linge, préparation et aide aux repas, courses, soutien à l'hygiène courante (toilette, habillage, …).
L'ADMR établit et crée un lien social qui favorise le maintien à domicile et préserve l'autonomie.

Le service de jardinage-bricolage

Vivre dans sa maison, profiter de son jardin, de sa famille,
Cela fait partie des joies simples de la vie …
L'ADMR met à votre disposition son professionnel pour prendre en charge les petits travaux de jardinage et de bricolage :
Tondre une pelouse, tailler une haie, ramasser les feuilles mortes, changer une ampoule, fixer une étagère, remplacer une bouteille de gaz, lessiver une pièce, ranger un grenier, …
Il s'adapte aux demandes tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.
Pour toutes ces tâches d'entretien, qu'elles soient occasionnelles ou quotidiennes, ***l'ADMR est là et vous simplifie la vie.***

Crèche / Halte-garderie : L'ENVOL

Situé sur la commune de Marchais, L'envol est ouvert de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sauf les jours fériés pour les enfants de 0 à 6 ans.
Dans des locaux spacieux, spécialement aménagés pour les petits, des professionnels de la petite enfance veillent :

- au bien-être et au développement de l'enfant,
- à l'acquisition progressive de l'autonomie en relation constante avec ses parents.

L'ADMR de Liesse, c'est

Des services de :

Portage de repas à domicile
Transport accompagné
Aide aux Familles
Téléassistance

A Saint Erme, l'Espace Santé avec:
- le Centre de soins infirmiers : 03 23 22 60 90
- le Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) 03 23 22 65 73
- l'Equipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A.) : 03 23 23 75 29

Le service tout public

L'ensemble de nos prestations est accessible à tous.
Quel que soit votre âge, vos besoins, ***l'ADMR est là et vous simplifie la vie.***

50 % des sommes versées sont déductibles des impôts *

Aides et financements

Certaines de ces prestations peuvent être prises en charge par différents organismes.

Devis Gratuit

NOS TARIFS SONT TOUT COMPRIS
(charges, kms, dimanches et jours fériés inclus)

L'équipe se tient à votre disposition pour étudier vos besoins et mettre en place un plan d'aide individualisé.

Chèques Sortir Plus acceptés

ADMR DE SAINT-ERME ET ENVIRONS - 7 rue des Tortues Royes - 02820 SAINT-ERME
Tél : 03.23.22.20.20 - admr.liesse@wanadoo.fr

Ateliers d'Ascalon
MÉTIERS DE SERVICE & D'ARTISANAT

Les Ateliers D'Ascalon

Entreprise Adaptée
68 rue de l'Abbé Duployé
02350 LIESSE NOTRE DAME

A.E.D

Les Ateliers d'Ascalon mettent à votre disposition leur savoir-faire dans les divers travaux et aménagements intérieurs mais aussi extérieurs, que vous soyez un particulier ou un professionnel.

50 % des sommes versées sont déductibles des impôts*

JARDINAGE

- Tonte
- Taillage des haies
- Elagage (hauteur maximale 5 m)
- Nettoyage d'allées et de terrasses

BRICOLAGE

- Petits travaux de plomberie
- Peinture intérieure - tapisserie
- Petits travaux électriques
  Montage / installations de meubles, étagère
- Petits travaux de maçonnerie

NETTOYAGE

- Remise en état d'intérieur après un sinistre
- Vitrerie : nettoyage intérieur et extérieur, entretien des vitrines
- Nettoyage des pierres tombales
- Déneigement et salage des trottoirs
- Nettoyage des sols (petites et grandes surfaces)
- Décapage de sols carrelés

Si vous avez des besoins autres que ceux mentionnés, contactez-nous et voyons ce que nous pouvons faire pour vous rendre service.

Avantages pour vous :

- Disponibilité et temps de travail adapté à vos besoins,
- Simplicité administrative,
- *Selon législation en vigueur régie par le code des impôts,
- *50 % des sommes versées peuvent être déductibles d'impôts pour les particuliers,
- *Les entreprises peuvent répondre à leurs obligations relatives à la l'OETH *(Obligation d'Emploi de Travailleur Handicapé).*

DEVIS GRATUIT

Au 03.23.22.28.12 ou par mail à contact@ascalon02.fr

L'AMSAT DES MARAIS DE LA SOUCHE

Notre association a été créée en 1997 par des chasseurs et pêcheurs soucieux de défendre les intérêts des usagers des marais. Nous avons emménagé dans de nouveaux locaux à Liesse afin d'être installé en plein cœur des marais.

Canard Souchet en plumage nuptial

En effet, les marais de la Souche s'étendent sur le territoire de 12 communes, dont celui de Liesse Notre-Dame, ils représentent, avec leur superficie de 3 000 hectares, l'une des plus vastes zones humides du département de l'Aisne. Il s'agit d'une tourbière alcaline alimentée par l'affleurement de la nappe et par des résurgences appelées « plongs ». Ces marais offrent une véritable mosaïque de milieux où alternent bois tourbeux, roselières, pâtures humides, platières, mares et étangs. On a d'ailleurs dénombré environ 600 étangs dont l'origine est essentiellement l'extraction de tourbe. Ce site accueille une faune très riche, notamment en oiseaux, ce qui en fait un lieu réputé pour la chasse du gibier d'eau, notamment à la hutte (il y en a 70 dans les marais de la Souche). On y retrouve aussi certaines espèces rares et protégées comme le Butor étoilé, le Blongios nain, ou encore la Gorgebleue à miroir en période de nidification. Cette grande richesse écologique a entraîné le classement des marais de la Souche comme site Natura 2000 en ZPS (Directive oiseaux) et en ZSC (Directive habitats).

Malheureusement, comme de nombreuses zones humides, les marais de la Souche sont confrontés à la fermeture des milieux qui découle de l'abandon de nombreuses parcelles. Ce phénomène conduit le marais à se boiser, ce qui a pour conséquence de faire disparaître les milieux humides ouverts (roselières, platières, etc…) qui sont écologiquement les plus intéressants.

Afin de participer à la restauration des marais de la Souche, l'AMSAT a mis en œuvre un programme de restauration de zones humides chez ses adhérents. L'objectif principal de ce projet est de concilier gestion du marais et pratiques humaines. Celui-ci est ouvert à l'ensemble des propriétaires ou ayant droit de parcelles dans les marais de la Souche qui ont la volonté de restaurer leurs zones humides. Pour cela, l'association signe avec les personnes volontaires une convention de gestion de 5 ans. Un plan de gestion est ensuite établi et validé avec le propriétaire. Le coût des travaux est assuré par l'association grâce à des subventions de nos différents partenaires (Agence de l'eau Seine Normandie, Conseil départemental de l'Aisne, Conseil régional des Hauts de France, Etat).

Déboisement de platières et créations de mares.

Débuté en 2007 avec 7 hectares pâturés grâce à des vaches Bretonne pie noire, le programme s'est développé d'année en année pour atteindre une surface de 230 hectares cette année. Les travaux réalisés sont essentiellement du déboisement, du débroussaillage, de la fauche, du pâturage afin de rouvrir les milieux et en particulier les roselières et bordures d'étangs.

Vaches de race Bretonne pie noir.

Outre ce projet, notre association assure des missions de conseil et d'accompagnement des propriétaires dans la gestion de leur marais (montage de dossier administratif, mise en relation avec des entreprises, etc.), informe ses adhérents de l'actualité des zones humides (gestion, règlementation, projets, etc), et réalise des animations auprès des scolaires et du grand public afin de faire découvrir les marais de la Souche au plus grand nombre.

Pour plus de renseignements :

AMSAT des marais de la Souche - 8 rue du Maréchal de Tourville - 02350 Liesse Notre-Dame
Tél : 03.23.20.07.72 - Courriel : amsat_marais_souche@yahoo.fr

L'ASSOCIATION SYNDICALE DES MARAIS SEPTENTRIONAUX DU LAONNOIS

Pour une gestion cohérente et concertée de l'eau dans les Marais de la Souche

L'Association Syndicale des Marais Septentrionaux du Laonnois, c'est :

- *Une Association Syndicale Autorisée, regroupant l'ensemble des propriétaires privés (plus de 500) inclus dans son territoire (3 500 ha, de Sissonne à Froidmont-Cohartille), qui versent une taxe (8 euros de l'hectare) pour financer pour partie le fonctionnement de la structure.*
- *Mission première : l'entretien de la Souche, de la Buze et du réseau de fossés qui compartimentent les marais.*
- *L'Association Syndicale réalise également le suivi des niveaux d'eau superficiels et souterrains, et différentes études pour améliorer les connaissances et déterminer les travaux à mener.*

2018, un été marqué par le manque d'eau malgré une bonne recharge hivernale de la nappe

Une pluviométrie soutenue au cours de l'hiver 2017-2018 a permis une bonne remontée des niveaux d'eau, avec une réaction plus marquée de la Buze, qui a coulé à plein bords jusqu'au début du printemps.

La Buze à Liesse - 04/2018

Mais nous avons connu ensuite une nouvelle période de déficit pluviométrique et une baisse conséquente du niveau d'eau dans le marais.

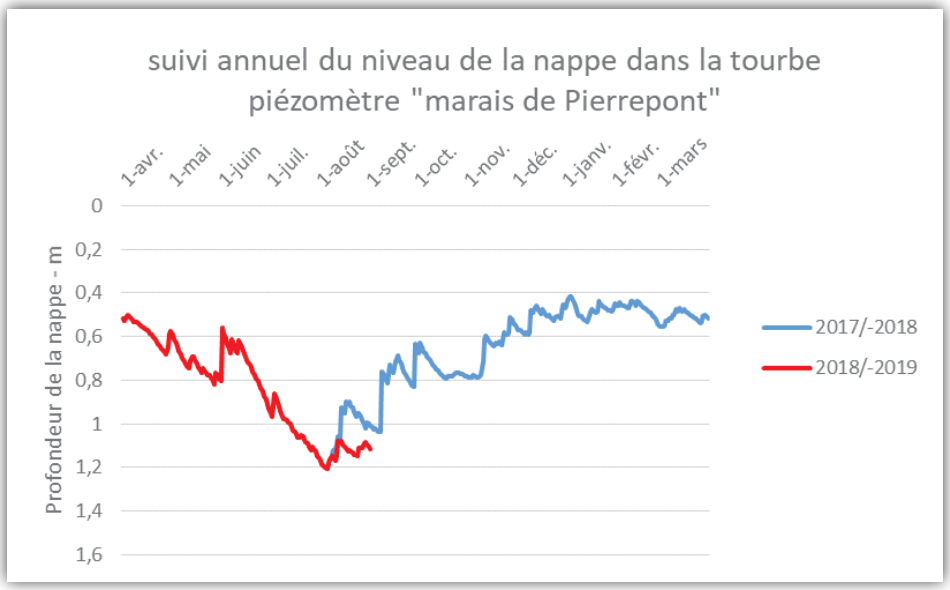

L'Association Syndicale a donc adapté son programme de travaux et n'a pas réalisé de faucardage par bateau de la Souche ou de la Buze. Elle a également installé des seuils temporaires dans la Souche, la Buze et les principaux fossés pour tenter de maintenir un niveau d'eau minimal dans le marais.

Nouvelles études engagées

L'Association Syndicale réalise actuellement en collaboration avec l'ADREE des campagnes de mesures de débit sur les rivières et les principaux fossés. Elle s'est également équipée pour réaliser des mesures topographiques sur l'ensemble du site.

Ces études permettront d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydrologique de la zone humide et déterminer les travaux à mener sur les rivières et le réseau de fossés pour gérer à la fois l'évacuation des eaux excédentaires en période de hautes eaux mais également le maintien d'un niveau d'eau suffisant en période d'étiage ou basses eaux.

Régulation des populations de ragondins

L'Association Syndicale prévoit d'intervenir sur la problématique de régulation des populations de ragondins qui prolifèrent sur le territoire.

Ce mammifère originaire d'Amérique du Sud a un impact important sur les écosystèmes (érosion des berges, envasement des cours d'eau), sur la santé publique (transmission de maladies comme la leptospirose) et peut provoquer des dégâts sur les parcelles agricoles riveraines des cours d'eau.

L'Association Syndicale fera pour cela l'acquisition de cages connectées qui pourront être disposées sur le Souche et la Buze suivant les secteurs où les agents effectuent les travaux d'entretien, avec l'accord des propriétaires privés.

Tout propriétaire concerné par la problématique peut dès à présent faire parvenir son accord à l'Association Syndicale, pour que les agents puissent intervenir sur ces propriétés.

Nouveau local :

L'Association Syndicale va prochainement déménager dans un nouveau local plus adapté, au :

30 rue du Maréchal Leclerc - 02350 LIESSE-NOTRE-DAME
en location auprès de la mairie.

L'Association Syndicale se tient à votre disposition pour tout renseignement :

03.23.24.41.35 / 06.85.98.32.16
marais.souche02@orange.fr

AISNE BATIMENT
CONSTRUIRE DURABLEMENT
rue de la Poste - 02350 GIZY - **Tél. : 03 23 22 24 90** - Fax. : 03 23 22 24 91
mail : contact@aisne-batiment.fr
www.aisne-batiment.fr

Foire Brocante

Halloween

Halloween, majorette

Téléthon

Saint Sylvestre, piste de danse

COMITÉ DES FÊTES ET LOISIRS DE LIESSE

Rétrospective de nos activités et manifestations 2017 / 2018 :

Décembre : Réveillon de la St Sylvestre (2017) : soirée Cabaret, show transformiste (très grande participation, nous étions complets)

Février : Sortie en bus au Salon de l'Agriculture (bus complet)

Mars : Loto

Juillet : Fête Communale

Octobre :
- Foire/Brocante (succès grandissant, avec toujours plus de personnes de Liesse)
- Halloween (concours déguisement, goûter)

Novembre : 3ème année Soirée Beaujolais (plus de personnes tous les ans)

Décembre : Téléthon (2018)

Vendredi 7 Décembre :
- Loto du Téléthon (pas beaucoup de personnes)

Samedi 8 Décembre :
- Lavage des véhicules par les pompiers
- Vente de roses par les jeunes sapeurs pompiers
- Démo de danse par les Twirlights Girls et vente de gâteaux
- Soirée dansante avec repas hachis parmentier ou assiette anglaise (pas assez de monde pour une soirée où tous les bénéfices sont reversés au Téléthon)

Dimanche 3 Décembre :
- 2ème année Petit déjeuner solidaire (quelques personnes sont venues déjeuner avec nous le matin dans la salle Polyvalente)
- Sortie VTT (Bonne participation)
- Résultat des bénéfices au profit du Téléthon
- Pot d'amitié

Comme chaque année nous remercions les personnes qui nous aident, et celles qui participent à nos activités. Merci à tous.

L'assemblée Générale du comité des fêtes et loisirs de Liesse Notre-Dame aura lieu en Janvier 2019.

Vous êtes tous conviés à venir nous rencontrer, discuter, prendre un verre d'amitié avec nous.

Saint Sylvestre, menu

Vous pouvez nous contacter soit par téléphone au **07.68.89.17.80** et nous rejoindre sur notre page Facebook **https://www.facebook.com/comite.fetes.liesseND**

ASSOCIATION MAISON DE RETRAITE DE LIESSE
« LES JARDINS DU MONDE »

La chorale Mèche d'argent *Marché de Sainte-Catherine*

L'Association de la Maison de Retraite de Liesse « Les Jardins du Monde » a tenu son Assemblée Générale le 13 Janvier 2018. L'occasion nous est donnée de faire le bilan sur les activités passées, de se projeter sur l'année qui débute, et tout d'abord de rendre hommage aux bénévoles qui, malgré la perte de leur proche résidant à la Maison de Retraite, continuent d'œuvrer pour l'association.

Nous tenons également à rendre hommage à l'une de nos bénévoles qui nous a quittés fin 2017 et qui n'hésitait pas à donner de son temps aux résidents.

Mais malgré cela, une association se doit de continuer et l'année 2018 a été ponctuée d'activités pour le plaisir des résidents.

Les concours de belote et les marchés sont toujours de bons moments de partage. Les groupes folkloriques emmènent dans leur tourbillon de danse les résidents qui, avec entrain, reprennent en chœur les refrains de leur jeunesse, chansons reprises également les jours de chorale.

L'association s'emploie aussi à diversifier ses activités. Cette année dans le cadre de la « Semaine Bleue », des jeux picards étaient mis à la disposition des résidents ainsi qu'un « atelier informatique » ce qui a permis pour certains de découvrir « Internet ».

Toutes ces activités ne pourraient se faire sans le soutien humain, financier, et technique des dirigeants de la Maison de Retraite, la Municipalité, des habitants de Liesse, du personnel de l'établissement, des familles et des bénévoles. A vous tous un très grand MERCI pour la confiance que vous accordez à l'association.

2019, ne sera pas non plus en reste. Belote, marchés, danses, chants, seront reconduits et viendront s'ajouter aux activités et sorties organisées par la Maison de Retraite et pour lesquelles les bénévoles accompagnent régulièrement et avec plaisir, les résidents. L'assemblée générale qui se déroulera le 12 janvier 2019 permettra de finaliser les dates.

La Maison de Retraite de Liesse Notre Dame « Les Jardins du Monde » est une unité où il fait bon vieillir et les bénévoles s'y emploient activement. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Au nom de tous les bénévoles et en mon nom, je renouvelle tous mes remerciements à la Municipalité, ainsi qu'aux Liessoises et Liessois, pour votre participation à nos actions et vous présente pour 2019 tous nos Meilleurs Vœux.

Madame F. LIENARD,
La Présidente

Association des Bénévoles Maison de Retraite **« Les Jardins du Monde »**
Rue du Maréchal de Tourville - 02350 LIESSE - Tél 06.78.51.06.06

DOJO 柔道 LIESSOIS

Rejoignez-nous, Faites du judo !

- Le professeur diplômé d'état ***JACQUES CAPLAIN***
  ceinture noire 5ème DAN
  champion de Picardie
  champion de France SNCF
  arbitre inter-région, juge arbitre (label national)

- ***BRIGITTE LEON***, ceinture noire 2ème DAN
- ***LAURENT LEON***, président du club et ceinture noire 1er DAN

VOUS ACCUEILLENT TOUS LES VENDREDIS A LA SALLE POLYVALENTE DE LIESSE

Baby judo :
18h00-18h45

Enfants (dès 7 ans) et adultes :
18h45-19h45

Pour tout renseignement :
venez nous voir sur place,
contactez-nous sur notre PAGE FACEBOOK
ou par téléphone au 06.64.25.31.59

Rejoignez-nous sur facebook

GYMNASTIQUE FÉMININE LIESSOISE

Vous souhaitez reprendre une activité sportive régulière en groupe et vous ne savez pas vers laquelle vous orienter. Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous.

La GFL vous propose de pratiquer dans la gaieté une activité sportive qui maintienne en forme tout en restant un loisir !

Nous vous encourageons à venir nous rejoindre **tous les mercredis de 20 h à 21 h** dans la salle polyvalente. Les cours sont toujours assurés par Christine, notre sympathique animatrice diplômée.

Vous avez la possibilité de venir essayer, avant de prendre une licence.

Certes, nous n'avons pas toujours envie de sortir et d'affronter le froid à cette heure-là, mais tout ceci sera vite oublié avec le bien être ressenti à la fin de la séance.

Alors n'hésitez plus et venez pratiquer avec nous 1 heure de sport dans la convivialité !

Pour tout renseignement, appeler :

A. BARREAU
06 26 05 05 78

ou

C. NOIROT
03 23 22 03 19

ou

S. FORJAN
06 26 14 13 37

La présidente
Alexandra BARREAU

RAID DE LA SOUCHE DU 29 AVRIL 2018

ET

MINI-RAID DECOUVERTE DU 22 SEPTEMBRE 2018

LA SOUCHE MULTISPORTS
11, rue du fort
02350 VESLES-ET-CAUMONT
06.34.18.24.73

La Souche Multisports est une association qui a pour objet la pratique multisports de loisir et l'organisation de manifestations sportives : le Mini Raid Découverte et le Raid de la Souche.

L'âge minimum pour participer est de 13 ans pour le Mini Raid Découverte et de 16 ans pour le Raid de la Souche. Les stands sportifs sont divers : tir à la sarbacane, lancer de javelot picard, questionnaire, course d'orientation, paintball, chamboule-tout, lancer franc de basket (Raid de la Souche), jeu de fléchette (Mini Raid Découverte).

Ces épreuves ont été créées dans le but de faire participer et pratiquer du sport de pleine nature et en milieu rural, mais aussi de promouvoir et valoriser les Marais de la Souche et les communes de proximité.

Prochaines éditions :

- Raid de la Souche : samedi 28 septembre 2019
- Mini Raid Découverte : samedi 28 avril 2019

Le Président,
Ivan PREVOT

Enfants, 2018

ASSOCIATION LA FOULEE LIESSE MARLE

Adresse de correspondance
7, rue de la mairie - 02350 CUIRIEUX
☎ 03.23.22.20.28
@mail : liessemarle@hotmail.fr
Site Internet : lafouleeliessemarle.over-blog.com

Pour la seconde année consécutive, une journée printanière était au rendez-vous de la 28ème édition du semi-marathon de la foulée Liesse Marle comptant pour le championnat de l'Aisne FFA. Sous un soleil exceptionnellement ardent, les athlètes, le public, tous les bénévoles ont apprécié les animations dans chaque commune adhérente, Autremencourt, Cuirieux, Vesles et Caumont et Pierrepont à cette unique course en ligne de ville à ville de l'Aisne.

295 participants toutes catégories confondues. Côté performance, c'est le trio de tête de l'an passé à l'arrivée.

1, 2, 3 années consécutives, le champion Jean-Pierre Mvuyekure (Amiens UC Athlé) s'impose en 1 h 14 mn 23 s. Laurent Richard (Rethel Courir) prend la 2ème place en 1 h 15 mn. Laurent Mercier (AC Villers Cotterets) arrive 3ème en 1 h 15 mn 59 s et devient champion de l'Aisne en master 1. Chez les féminines Delphine Dubois (FC Laon), victorieuse du semi de Reims, termine 1ère en 1 h 27 mn 38 s et remporte le titre de championne de l'Aisne sénior.

L'engagement de nos différents partenaires a permis d'offrir à chaque arrivant un sublime débardeur athlé ainsi que de nombreux lots au tirage au sort des dossards dont un voyage d'une semaine pour 2 personnes en Espagne en Andalousie à Malaga.

Je remercie le département, la communauté de communes du Pays de la Serre, les communes de Liesse ND, Pierrepont, Vesles et Caumont, Cuirieux, Autremencourt, Marle, les partenaires pour leur aide financière et leur fidélité.

Je remercie aussi tous les bénévoles et les membres présents et actifs en amont et le jour J. Sans oublier les coureurs qui sont nos ambassadeurs.

Nous avons créé cette épreuve il y a 28 ans, l'association vieillit et des membres se retirent. Il est important que de nouvelles personnes désirant s'investir dans l'association se fassent connaître afin que notre épreuve persiste et anime votre commune dans les prochaines années.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 10 mars 2019 pour la 29ème édition au départ de Marle et une arrivée à liesse ND.

La Présidente, Stéphanie Audinet.

Signaleurs, 2018

1ère semi, 2018

1er semi, 2018

FOOTBALL LIESSE-MARAIS

Dans le cadre de sa progression, le club de football «LIESSE-MARAIS» recrute des jeunes joueurs et joueuses âgés de 5 à 18 ans. Nous recherchons des dirigeants et dirigeantes pour encadrer nos jeunes en toute sécurité afin qu'ils s'épanouissent à travers notre pratique sportive.

Les entraînements des jeunes ont lieu les mercredis à partir de 14 h 30 et à 19 h pour les séniors.

Le club remercie la municipalité et ses sponsors pour leur soutien, ainsi que les parents de nos jeunes footballeurs pour leur présence lors des matchs.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **M. GOSSET Cédric au 06.72.12.95.85**

U6-U7

U13

Une nouvelle saison des majorettes « TWIRLIGHTS GIRLS » 2018-2019 vient de commencer.

Nous sommes un groupe de 25 filles de 3 à 21 ans. Cette année, nous avons fait l'acquisition de nouvelles robes et accessoires.

Nous tenons à remercier les parents qui nous accompagnent lors des différentes manifestations. Pour tous renseignements concernant nos prestations (fête foraine, maison de retraite, festival, etc..., n'hésitez pas à nous contacter :

Mme GREMONT Pascaline - 11 rue jean julien - 02350 LIESSE - 03.23.22.18.16.

SECTION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LIESSE

Le Centre de Secours de Liesse recrute des Sapeurs Pompiers Volontaires, hommes ou femmes, à partir de 16 ans.

Si vous avez des disponibilités, en semaine ou les week-ends, venez nous rejoindre. Vous pouvez nous rencontrer au Centre de Secours.

Le Centre de Secours de Liesse recrute également des Jeunes Sapeurs Pompiers dès l'âge de 13 ans. Une formation de 3 à 4 ans leur permet de découvrir le métier. Elle leur donne également la possibilité d'intégrer par la suite les Sapeurs Pompiers Volontaires et voire pour certains de susciter des vocations.

Volontaires et pour certains en faire leur métier.
Pour toutes informations, nous vous accueillons au Centre de Secours le samedi.

Engagez-vous à nos côtés.

Adjudant BERNARD Vivien
Président de la Section des Jeunes Sapeurs Pompiers

LE HUNTER PAINTBALL CLUB

Le Hunter Paintball Club est une association sportive regroupant des joueurs débutants ou confirmés pour la pratique du paintball loisir ou compétition. Existant depuis presque 10 ans, nous disposons de deux terrains sécurisés, rue de l'Esplanade, à Liesse ND. Nous disposons aussi de tout le matériel et les structures nécessaires pour répondre aux attentes de tous les pratiquants et rencontrer d'autres clubs de la région.

En plus de notre activité, nous organisons des journées "découverte" de ce sport encore méconnu : anniversaires, enterrements de vie de garçon, manifestations diverses telles que le raid de la souche, la fête du cheval ou plus récemment la chasse aux monstres d'Halloween.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à aller sur notre page Facebook :
Hunter Paintball club officiel

Vous pouvez aussi nous écrire par mail ou nous contacter par téléphone au 06.37.68.75.54

Mail : **hpc02paintball@gmail.com**

Du côté de la Communauté de Communes

MSAP itinérante à Liesse : tous les vendredis de 13 h 30 à 16 h 30 dans les locaux de Picardie en Ligne (7 rue du Général de Gaulle).

<u>Renseignements</u> :

- MSAP itinérante : 06.73.56.14.39
- MSAP Saint-Erme (Faitout connecté 2 bis route de Montaigu) : 03.23.22.31.90
- MSAP Guignicourt (4 avenue du Général de Gaulle) : 03.23.25.26.80

Le faitout connecté

Le nouvel espace numérique aux fonctions multiples

1 - BUREAU PARTAGÉ

Un espace dédié à des permanences hebdomadaires (assistantes sociales, *Mission Locale*...) ou à la rencontre d'experts et de partenaires (*RésO*, chambres consulaires...).

2 - SALLE DE RÉUNION

Associations, entreprises, particuliers... profitez d'une salle moderne et connectée pour vos réunions de travail.

Tarifs :

10 € | demi-journée (3h) 20 € | journée

3 - COWORKING | TÉLÉTRAVAIL

Dans un cadre moderne et agréable, un espace convivial (coin cuisine, terrasse arborée...) dédié au travail collaboratif ou individuel est disponible à la location. Limitez vos déplacements professionnels et venez travailler au *Faitout connecté* !

Tarifs :

5 € | demi-journée* | 25 copies 30 € | semaine* | 100 copies
10 € | journée* | 25 copies 100 € | mois* | 200 copies

** y compris un casier et un badge d'accès.*

4 - MAKERSPACE

Ouvert à tous, cet espace créatif permet la découverte de nouveaux outils numériques.
Passez votre *permis machines*... Formez-vous à la conception informatique... Utilisez en autonomie notre atelier de fabrication numérique...

Deux imprimantes 3D, une **machine de découpe** pilotée par ordinateur et un traceur de plans sont à votre disposition.

Du côté de la prévention

LA GENDARMERIE DE SISSONNE COMMUNIQUE

En fin d'année, c'est la période des calendriers. Méfiance !

Certains, sans aucun droit ni mandat, par la tenue qu'ils arborent ou la qualité qu'ils annoncent, profitent de la confiance qu'ils inspirent ainsi pour détourner votre attention.

Seuls votre porte-monnaie et vos bijoux les intéressent ...

Pour éviter les arnaques et les vols par ruse, exigez la présentation d'une carte professionnelle.

Partagez largement, notamment auprès des seniors qui restent des cibles privilégiées de ces malfaiteurs sans scrupule.

En cas de doute, faites le 17 !

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

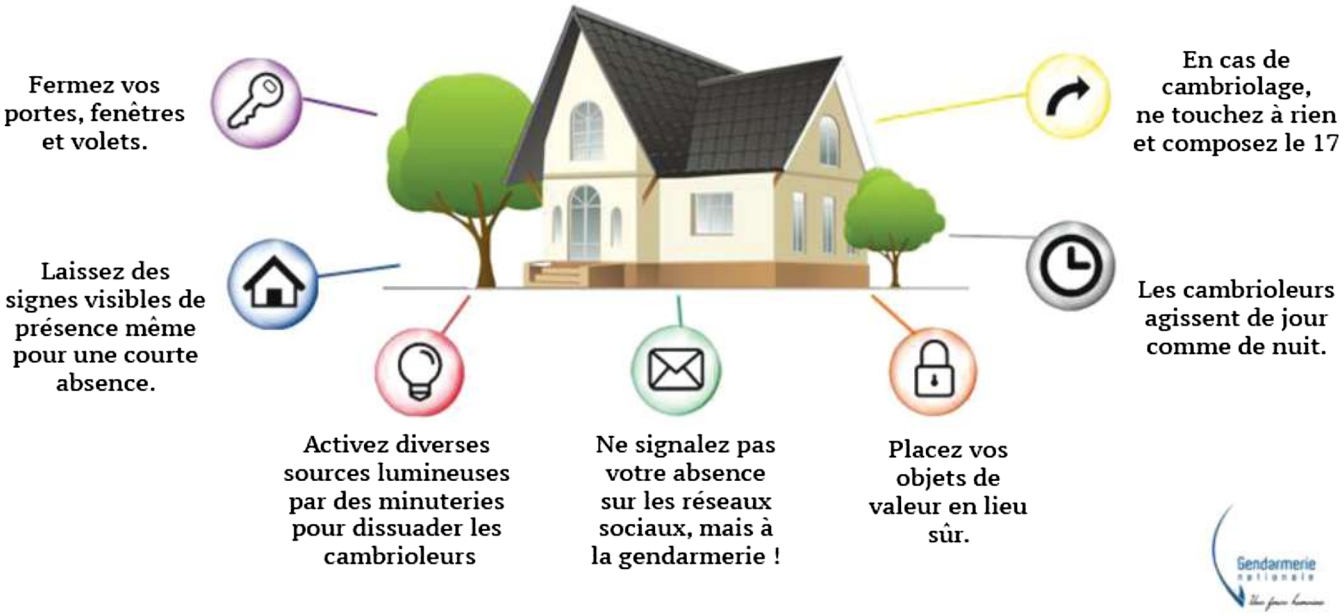

La prévention des cambriolages passe par la vigilance de l'ensemble de nos concitoyens, et plus particulièrement pour nos « VOISINS VIGILANTS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE ».

Un doute, une inquiétude, une information, un véhicule ou une personne, vous paraît suspect !!!

N'hésitez pas, faîtes le 17, immédiatement et sans délai !

L'ELECTRICITE EN RESEAU

COMMUNIQUE DE PRESSE

Enedis appelle à la vigilance face au démarchage frauduleux

Des cas de démarchages frauduleux ont été signalés sur le secteur de Laon. Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, rappelle qu'aucun démarchage commercial ou téléphonique n'est réalisé par ses équipes ni par ses prestataires.

Les bons réflexes en cas de doute

Si une personne se présentant au nom d'Enedis vous paraît suspecte, il vous suffit de lui demander les références de votre point de livraison (PDL) dont seuls Enedis et votre fournisseur d'électricité disposent. Si vous souhaitez signaler une situation vous paraissant frauduleuse, vous pouvez contacter le Service Clients d'Enedis en Picardie, au 09 69 32 18 43 (numéro sont surtaxés).

Vous pouvez également contacter le service anti-fraude mis en place par le Ministère de l'Intérieur.

- Téléphone : 0811 02 02 17 (coût d'un appel local)
- Internet : www.internet-signalement.gouv.fr

Pour en savoir plus : **http://www.enedis.fr/se-premunir-contre-les-fraudes**

Enedis ne réalise aucun démarchage commercial !

QUI PEUT ENLEVER UN ESSAIM D'ABEILLES ?

Vous avez repéré des abeilles ? Votre premier réflexe sera peut-être d'appeler les pompiers. Mauvaise idée. Ces derniers vous opposeront un refus catégorique, sauf si le nid est situé dans un endroit très difficile d'accès ou qu'il met en danger des enfants.

Les abeilles sont protégées par la loi. Sauf en cas extrême, la destruction des nids est interdite. Si jamais un essaim pose un problème de sécurité, vous devrez contacter un apiculteur pour qu'il procède à l'enlèvement du nid. Sauf indication contraire, ce service est gratuit.

Pour enlever un essaim d'abeilles, vous n'avez qu'un seul choix : contacter un apiculteur.

Infos utiles

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

1. Rendez vous sur le site **permisdeconduire.ants.gouv.**
2. Cliquez sur «Effectuer une demande de permis de conduire»
3. Connectez vous à votre espace ANTS
4. Cliquez sur «Mon espace conducteur»
5. Effectuez votre demande de permis de conduire
6. Suivez votre demande en ligne

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)

ou rendez-vous sur : https://ants.gouv.fr

https://www.facebook.com/ANTSdirect @ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures:
www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques

Agence Nationale des Titres Sécurisés

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

1. Rendez vous sur le site **immatriculation.ants.gouv.fr**
2. Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
3. Connectez vous à votre espace ANTS ou via France Connect
4. Cliquez sur «Mon espace véhicule»
5. Effectuez votre demande d'immatriculation
6. Suivez votre demande en ligne

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)

ou rendez-vous sur : https://ants.gouv.fr

https://www.facebook.com/ANTSdirect @ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures:
www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques

Agence Nationale des Titres Sécurisés

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

VOTRE DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

Votre prédemande Passeport/CNI

Ses avantages

- Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie,
- Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données, ...

Les étapes

1. Vous entamez votre demande depuis chez vous,
2. Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment,
3. Au terme de votre prédemande, vous obtenez un numéro de prédemande qu'il faudra conserver,
4. Avec ce n° de prédemande, **vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.**

https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI

Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix. N'oubliez pas de vérifier la nécessité d'une prise de rendez-vous.

Agence Nationale des Titres Sécurisés

Région Hauts-de-France

AIDE REGIONALE AU PERMIS DE CONDUIRE

La Région propose un prêt jusqu'à 1 000 euros pour aider les 18-30 ans à passer leur permis de conduire (permis B).

Cette aide prend la forme d'un prêt d'un montant de 1 000 euros maximum, versé en deux fois et non renouvelable.

Cette aide s'adresse aux jeunes majeurs de la Région dont les ressources, ou celles de leur famille, sont limitées.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler au numéro vert

0 800 02 60 80

ou écrire à

aideaupermis@hautsdefrance.fr.

État civil 2018

(Arrêté au 31/12/2018)

NAISSANCES

Albane LALOUETTE
Maud PETIT
Milla BARBANÇON
Alix THELLIER
Léana POTENSIER
Elise FERRARI
Mathis JUAYS
Maëlys BÉCRET-DUMONT
Robin CATRIN

DÉCÈS

Christiane AUGEIX
Josette MÉNOT-GÉRARD
Ginette DABKOWSKI
Robert HAUDOT
Jean-Marie LETELLIER
Madeleine SOUAILLE
Josette BRÉBANT veuve GOVIN
Julian TERRYN veuve MALEK
Henri VILLET
Andrée AGNAN veuve GIRARD
Fatma BESSOUL veuve DELIERE
Cécile SINET veuve DROMAIN
Raymonde NAZÉ veuve BRUN
Odile BEAUCHEF épouse DETAILLE
Paul BRUAN
Céline FONTANA veuve QUELIN
Bernard JOVET
René LITARD
Christian PAINVIN
Solange HOURLIER veuve BAILLY
James CHOFFIN
André CHAMPAGNE
Jeanne FOULON veuve DÉMOTIER
Serge EVRA
Marcelle TOURREAU veuve DELACOUR
Jacques COUSIN
Roberte LITARD
Jacqueline DUVAL veuve CASSAGNE
Paul SAUVAGE

MARIAGES

Sandrine HEMMERY et Harold GEORGES
Sylvie COUSIN et Laurent VALADE
Lydie TRIQUENEAUX et Frédéric EVRARD
Corinne FERRET et Christian ROCHER
Aurélie COULON et Olivier MARTEL
Jessica MAYAUDON et Ludovic GRÉMONT
Marie LEBARS et Clément DESMAREST
Laetitia PAMART et Valéry DAUPHIN

Lydie TRIQUENEAUX et Frédéric EVRARD

Jessica MAYAUDON et Ludovic GRÉMONT

Marie LEBARS et Clément DESMAREST

Laetitia PAMART et Valéry DAUPHIN

MAIRIE DE LIESSE NOTRE-DAME

Place de l'Hôtel de Ville - B.P. 12
02350 LIESSE NOTRE-DAME
Tél. : 03.23.22.00.90 - Fax : 03.23.22.17.10
Mail : mairiedeliesse@wanadoo.fr
Site internet : www.liessenotredame.fr

HORAIRES :

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
(permanence le mardi jusque 18 h 30)

Numéros Utiles

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
N° d'urgence européen	112
Accueil sans abri	115
Violences conjugales Info	39.19
SOS Enfance maltraitée	119
SOS Enfance en danger	08.00.03.46.01
Centre antipoison	08.25.81.28.22
Sida Infos Service	08.00.84.08.00
Drogues Infos Service	08.00.23.13.13
Écoute Alcool	08.11.91.30.30
Tabac Infos Service	39.89
Allô Service Public	39.39
Horloge parlante	36.69
Météorologie Départementale	32.50
	ou 08.99.71.02.02
Vol et perte de chéquier	08.92.68.32.08
Vol et perte de carte bancaire	08.92.70.57.05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE

2 Route de Montaigu – 02820 SAINT-ERME
Tél. : 03.23.22.36.80
Site internet : www.cc-champagnepicarde.fr

Imprimerie De Ré-lebeau - 19980/12/2018